



Communiqué | 07/04/2024

Coopération COI-UE |

L'Union européenne octroie un nouveau soutien pour la sécurité maritime régionale à hauteur de 15,3 millions €

« Safe Seas Africa » (SSA) : c'est le nom d'un nouveau programme de l'Union européenne en faveur de la sécurité maritime en Afrique d'un budget total de 45 millions d'euros. L'une des composantes de ce programme européen bénéficiera directement au renforcement de l'Architecture régionale de sécurité maritime établie par la Commission de l'océan Indien (COI). Le contrat de subvention d'un montant de 15,3 millions d'euros pour cette composante dédiée à l'océan Indien occidental a été signé par l'Ambassadeur de l'Union européenne, M. Oskar Benedikt, et le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayodom Marimoutou, le 04 juillet 2024 à Ebène (Maurice). M. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles et président en exercice de la COI, M. Errol Fonseca, ministre seychellois de l'Intérieur, M. Ali Mirah, directeur de l'autorité maritime de Djibouti et président du Comité de pilotage de l'Architecture régionale de sécurité maritime ainsi que les directeurs et officiers internationaux de liaison des Centres régionaux de sécurité maritime ont pris part à cette cérémonie.

Consolider, approfondir et amplifier les acquis du programme MASE


La composante du programme SSA mise en œuvre par la COI permettra de consolider et d'amplifier les acquis du programme MASE également financé par l'Union européenne et à travers lequel la COI a établi en 2018 une architecture régionale de sécurité maritime couvrant tout l'océan Indien occidental.

Pour M. Oskar Benedikt, ambassadeur de l'Union européenne : « *L'Union européenne joue un rôle crucial en tant que partenaire, avec l'océan Indien, dans le renforcement de la sécurité maritime dans cette région. Les actes illicites perpétrés en haute mer font peser de graves menaces sur le développement ainsi que sur la paix et la stabilité dans la région. Les récents actes de piraterie, le trafic de la drogue, la surpêche et autres actes illicites sont les défis qui doivent être relevés. C'est dans ce contexte que l'Union européenne, s'est engagée auprès de la COI pour la préparation des orientations du Programme Safe Seas Africa et les actions qui seront mises en œuvre pour la région* ».

L'architecture régionale de sécurité maritime repose sur deux mécanismes ayant donné lieu à des accords régionaux portant sur le partage d'informations maritimes et sur la coordination de l'action de l'Etat en mer. Ces accords, signés en 2018 par les cinq Etats membres de la COI, Djibouti et le Kenya, ont permis de créer le Centre de fusion d'informations maritimes (CRFIM) basé à Madagascar et le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) basé aux Seychelles. Plusieurs membres de la communauté internationale collaborent avec l'architecture de sécurité maritime tant sur le plan de l'échange d'information que des opérations en mer.



Unité communication de la COI

Tél: (+230) 402 61 00 - communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

 Commission de l'océan Indien - Indian Ocean Commission
 @commission_coi
 Indian Ocean Commission

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

Tel: (+230) 207 15 15 - Delegation-Mauritius@eeas.europa.eu
https://eeas.europa.eu/delegations/mauritius_en

 EU in Mauritius
 @EUAmbMauritius



Communiqué | 07/04/2024

« L'architecture régionale de sécurité maritime est l'un des résultats majeurs du partenariat COI-UE. Le programme SSA, offre l'opportunité d'asseoir cette architecture comme le principal dispositif de sécurité maritime dans la zone tout en assurant le renforcement des capacités nationales, l'approfondissement de la coordination régionale et l'amplification des collaborations avec les autres acteurs intervenant dans ce domaine à l'échelle de l'Afrique et de l'océan Indien. Preuve de l'utilité concrète de ce dispositif, la Tanzanie, le Mozambique et d'autres Etats ont manifesté leur intérêt à s'y joindre », avance Pr. Vêlayodom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

Des résultats tangibles

L'architecture régionale de sécurité maritime apporte des résultats tangibles. Le CRFIM assure quotidiennement une surveillance et un suivi des navires qui croisent dans la zone afin de prévenir les risques, crimes et trafics en mer. Cette surveillance a permis d'identifier en 2023 plus de 200 navires d'intérêt, autrement dit des navires ayant des comportements suspects. Le CRCO, bras opérationnel de l'architecture, facilite et coordonne des missions de surveillance et inspections en mer en mobilisant les moyens navals et aériens des Etats signataires ainsi que des partenaires, comme la mission européenne EUNAVFOR Atalanta. Les missions impulsées ou coordonnées par l'architecture régionale de sécurité maritime, plus d'une vingtaine à ce jour, ont ainsi permis, entre autres, de saisir des cargaisons de drogues dont 900 kg lors de l'opération « Persian Express » le 4 juin 2024 et d'inspecter puis intercepter un navire suspecté de pêche illégale lors de l'opération « Black Tip » le 9 juin dernier.


Le programme SSA, qui permettra donc de consolider et pérenniser l'architecture régionale de sécurité maritime, s'articulera autour des axes suivants :

- Renforcement de l'architecture régionale de sécurité maritime et pleine appropriation par les parties prenantes
- Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines du CRFIM et du CRCO
- Approfondissement de la coopération opérationnelle avec les partenaires externes
- Renforcement des capacités des centres d'informations maritimes nationaux.

La participation du chef de la diplomatie seychelloise et du ministre de l'Intérieur des Seychelles en visioconférence depuis « le Centre régional de coordination opérationnelle est un symbole fort », a souligné M. Sylvestre Radegonde, président de la COI. « Le programme SSA nous permettra de mettre en œuvre les décisions des 36e, 37e et 38e Conseils ministériels de la COI, ainsi que de développer nos stratégies nationales et les mécanismes internes pour atteindre une capacité maritime suffisante pour mener des actions en mer. Il nous permet maintenant de progresser dans la mise en œuvre des recommandations de la 3^{ème} conférence ministérielle sur la sécurité et la sûreté maritimes, ainsi que de la 1^{ère} conférence ministérielle sur le trafic et l'usage de drogue » et ceci est d'autant plus important que les Seychelles, par exemple, « sont en première ligne et subissent les premiers les effets de la piraterie, qui a ressurgi depuis novembre dernier [ce qui nous oblige] à coopérer et progresser ensemble », a conclu le ministre Sylvestre Radegonde.


Unité communication de la COI

Tél: (+230) 402 61 00 - communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

 Commission de l'océan Indien - Indian Ocean Commission
 @commission_coi
 Indian Ocean Commission

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

Tel: (+230) 207 15 15 - Delegation-Mauritius@eeas.europa.eu
https://eeas.europa.eu/delegations/mauritius_en

 EU in Mauritius
 @EUAmbMauritius



Pour en savoir plus :

L'Union européenne

L'Union européenne est une union économique et politique de 27 pays européens. Elle est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Elle agit à l'échelle mondiale pour promouvoir le développement durable des sociétés, de l'environnement et des économies, afin que chacun puisse en bénéficier.

La Commission de l'océan Indien

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime depuis plus quarante ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.


Unité communication de la COI

Tél: (+230) 402 61 00 - communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

 Commission de l'océan Indien - Indian Ocean Commission
 @commission_coi
 Indian Ocean Commission

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

Tel: (+230) 207 15 15 - Delegation-Mauritius@eeas.europa.eu
https://eeas.europa.eu/delegations/mauritius_en

 EU in Mauritius
 @EUAmbMauritius